



Le génie pour l'industrie

Appel de propositions

Note explicative

À : Corps professoral de l'ÉTS

DE : Charles Despins, directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats

Claire Samson, doyenne de la recherche

DATE : 4 avril 2019

OBJET : FONDS D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE (FIR)
PROGRAMMES DE FINANCEMENT 2019-2020

I. Introduction

En 2012 a eu lieu à l'ÉTS une table de concertation sur l'internationalisation de la recherche dont a découlé la création du Fonds d'internationalisation de la recherche (FIR). À titre informatif, voici le nombre de propositions retenues par rapport au nombre de propositions soumises pendant l'année budgétaire 2018-2019 :

	FIR-A	FIR-C
Propositions soumises	23	18
Propositions retenues	20	14

II. Objectifs

Le FIR permet de développer et/ou de densifier des relations scientifiques pérennes entre l'ÉTS et des partenaires étrangers en tenant compte de la mission de l'ÉTS et de son plan stratégique de recherche, notamment ses huit axes de recherche-développement (R-D).

Il constitue un appui à des initiatives visant la réalisation concrète d'un projet se situant à l'intérieur d'un grand domaine de R-D de l'ÉTS, l'insertion de l'ÉTS dans un réseau de recherche international et/ou l'acquisition de financements supplémentaires pour la réalisation d'un projet d'envergure.

III. Programmes de financement

Le FIR est constitué de deux programmes de financement :

- A) Accueil de professeurs visiteurs provenant de l'étranger;
- C) Missions à l'étranger permettant de développer un projet de recherche et de structurer l'accueil de professeurs et/ou de stagiaires postdoctoraux étrangers.

Chaque proposition sélectionnée sera financée à 2/3 par le fonds et à 1/3 par le professeur, le laboratoire ou le département :

Clé de répartition du financement

PROGRAMMES DU FIR	NATURE DU FINANCEMENT	FINANCEMENT FONDS ÉTS	FINANCEMENT PROFESSEUR, LABORATOIRE ou DÉPARTEMENT
PROGRAMME A ** Accueil de professeurs visiteurs provenant de l'étranger	Transport, hébergement et per diem pour repas : 30 000 \$/professeur/an	2/3 = 20 000 \$ (montant maximal pouvant être accordé)	1/3 = 10 000 \$
PROGRAMME C Missions à l'étranger	Transport, hébergement et per diem pour repas	2/3	1/3

** Les montants affichés représentent le maximum attribué par le FIR pour chaque individu invité par année.

IV. Calendrier des appels de propositions et dossier de candidature

ÉTAPES DE SÉLECTION	DATES
Diffusion de l'appel de propositions	04/04/19
Remise des formulaires de candidature	06/05/19
Annonce des résultats	03/06/19
Début envisagé des projets	Entre juin 2019 et avril 2020

Le requérant ne peut soumettre qu'un seul formulaire par appel de propositions. S'il le souhaite, le requérant peut postuler à la fois aux programmes A et C en utilisant le même formulaire.

V. Comité de sélection et critères d'attribution pour les deux programmes

Le comité de sélection sera composé du doyen de la recherche de l'ÉTS (président du comité) et de trois professeurs de l'ÉTS. Il aura pour mission d'étudier les projets et de sélectionner les lauréats.

Les critères de sélection seront :

- la conformité du projet avec les objectifs du fonds;
- l'adéquation du projet avec le plan stratégique de recherche de l'ÉTS;
- la qualité du candidat proposé (programme A);
- la valeur ajoutée pour l'équipe de recherche ou le laboratoire;
- les modalités envisagées pour garantir la pérennité du projet et/ou la relation avec le partenaire.

En ce qui concerne le programme A (accueil de professeurs visiteurs provenant de l'étranger), un *curriculum vitae* du candidat proposé devra nécessairement être joint au formulaire de candidature. Il est à souligner que les professeurs visiteurs bénéficiant de ce programme seront appelés à donner un séminaire départemental durant leur séjour à l'ÉTS.

VI. Gestion du FIR et formulaire de suivi

En tant qu'administrateur du fonds, le Décanat de la recherche (DR) coordonnera les mécanismes d'évaluation des projets sélectionnés. À cet effet, le DR fera parvenir au requérant (professeur) un formulaire de suivi à la suite de la réalisation du projet. Ce document devra être rempli et retourné dans le délai prescrit.

Toute question concernant le fonds peut être adressée à : DR.FIR@etsmtl.ca